



Chers Saint- Jurauds,

Comme chaque nouvelle année, et malgré la période difficile que je traverse, j'ai tenu à m'adresser à vous. Je ne m'étendrai pas sur « mon dossier ». Ce n'est ni le bon moyen, ni le bon moment.

Une nouvelle fois la pandémie nous a contraints à annuler la traditionnelle cérémonie des vœux. Elle aura continué à perturber la conduite de l'action municipale.

Pour autant, nous avons tenu à garder le cap notamment en matière de travaux, de projets.

Ainsi, un important mur de soutènement a été réalisé chemin de Barret (montée du cimetière) et un autre, terminé, chemin de Thomasson. Ces ouvrages ont remplacé ceux existants devenus menaçants.

Notre programme de réfection de voirie a été poursuivi avec le traitement de chaussées au lieu-dit « La Croze », rue « du Breuil », route « de Napoléon » (entre le chemin « des Chavannes » et le chemin « de l'Allée »), chemin de « Thomasson ».

Nous avons engagé et terminé les travaux de mise en conformité électrique de nos bâtiments communaux avec notamment le traitement lourd de l'école, de la mairie, de l'église qui furent les opérations, de très loin, les plus importantes. Ces mises en conformité ont également permis l'installation d'équipements d'éclairage nettement moins énergivores tout en étant plus performants au niveau de l'éclairage.

A l'école nous avons également investi, avec l'aide de l'Etat, dans du matériel informatique et de vidéo-projection. Des fenêtres ont aussi été remplacées.

Nous avons poursuivi le long mais nécessaire chantier d'accessibilité de nos établissements recevant du public à la mairie, à la piscine, à la salle ERA notamment.

Parallèlement nous avons équipé la commune de 5 nouveaux défibrillateurs implantés sur divers sites.

Notre zone ludique « du Verdillé » a été complétée par un terrain de pétanque (lui aussi très accessible par le camping). Deux barbecues sont désormais construits sur les lieux de nature à inviter les gens à pratiquer, plus encore, cet espace naturel et sympathique.

Au camping nous avons créé une véritable aire de stockage des bacs à déchets ménagers. Elle sera fonctionnelle pour l'exploitant, pour les campeurs et pour le prestataire de collecte.

L'ex boucherie Prat a été totalement décloisonnée et isolée par notre unité technique. Nous souhaitons y installer notre bibliothèque. Le lieu, son environnement, la pleine propriété communale, nous invitent à privilégier cette solution que nous imaginons avec notamment le conseil départemental.

Avec ce même conseil départemental nous examinons soit la réhabilitation du centre technique du département soit une nouvelle implantation sur la commune. L'institution y consacrerait environ 2 millions d'euros. Nous sommes très favorables à une délocalisation car l'entreprise EXTRAT s'est montrée très intéressée par l'actuel site pour s'y étendre, bénéficier des bâtiments et d'un tènement adapté à leurs activités.

Vous avez également pu, au moins pour certains d'entre vous, utiliser les services du nouvel établissement « FRANCE SERVICES » installé dans les locaux de la Poste. Nous sommes ravis d'avoir pu obtenir cette implantation après 2 années de discussions constructives avec l'Etat et la Poste.

Nous souhaitons d'ailleurs la bienvenue au personnel dédié que nous savons déjà très apprécié. Il s'agit de Mesdames Agnès BESSAY et Hasret CAYIR (Tél : 04.77.62.62.52).

Notre commune et nos voisins disposent ainsi de plus de moyens au profit de la population pour traiter de bien des sujets étatiques souvent centralisés et, pour le coup, désormais implantés sur notre territoire.

La présence postale s'en trouve de fait confortée.

En cette fin d'année, le Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire (SIEL) a beaucoup œuvré sur notre commune afin de mailler le réseau et sécuriser notre accès à la fibre. Nous les en remercions.

Nous sommes également très heureux de vous indiquer que notre site internet est à nouveau en service. Il a dû être entièrement refait suite à l'incendie de notre hébergeur (adresse : <https://www.st-just-en-chevalet.com>). Ce fut un très gros travail.

Vous y trouverez d'ailleurs, outre de très nombreuses informations, une très belle rétrospective de l'année 2021. Celle-ci est également visible par l'intermédiaire de l'outil « PanneauPocket » sur votre téléphone portable.

En termes de communication n'oubliez pas notre page Facebook dédiée entièrement et seulement à la pandémie et à ce qui s'y rapporte.

Nous pensons aussi qu'il nous faut donner des moyens à nos équipes pour bien faire les choses. Aussi, nous avons acheté pour notre équipe technique souvent sollicitée, un tout nouveau camion à benne. Il est certes d'occasion mais nous le pensons adapté et en très bon état. L'ancien avait fait son temps et ne satisfaisait plus aux exigences du contrôle technique.

Côté éolien, la cour administrative d'appel a donné raison, in fine, aux promoteurs. La commune et les très nombreuses autres institutions opposées au projet sommes évidemment très déçues d'autant que nous avons gagné aux côtés de l'Etat au Tribunal Administratif.

Face à cette situation, l'Etat a décidé de former un pourvoi en cassation tout comme l'association locale « Bien Vivre en Pays d'Urfé ». Même l'Etat reste donc fermement opposé à l'autorisation d'exploiter ces 9 gigantesques machines.

EN 2022, nous allons déployer beaucoup d'énergie et de moyens pour la réhabilitation de la chapelle en consacrant environ 600 000 euros. Nous espérons bien entendu l'aide de la DRAC, de l'ETAT, de la Région, etc.

Nous pourrions être en mesure de terminer cette première tranche programmée dans ce mandat avant la fin 2022.

L'association « Notre Dame du Château » s'est vraiment redynamisée pour l'occasion sous la nouvelle présidence de Christiane MATHEVET. C'est à souligner dans un contexte où le milieu associatif est en souffrance mais résiste autant que faire se peut. Il a tous nos encouragements.

Nous n'oublions pas pour autant celles et ceux qui ont œuvré jusqu'alors pour la chapelle ni les généreux donateurs locaux.

La CCPU va également entreprendre un gros chantier consistant à aménager une partie de l'ex EHPAD pour y implanter son siège, le centre de loisirs et le relais d'accueil petite enfance.

En 2022 nous comptons honorer la mémoire d'Alice ARTEIL, grande résistante Saint Juraude née à St Romain d'Urfé, village avec lequel nous allons travailler à l'organisation de cet événement sur les 2 communes. Une plaque commémorative a déjà été réalisée suite à une commande passée par la FNACA de St Just.

Vous le constatez, nous restons dans l'action et si 2021 fut une année active, 2022 le sera encore tout en veillant à vous préserver au niveau de l'impôt. Depuis 11 années, nous ne l'avons pas augmenté et comptons garder ce cap.

Nous profitons du présent mot pour souligner le développement économique de notre village au travers de l'ouverture, en lieu et place d'une ancienne friche, de l'établissement désormais terminé « SANIVERRE » sur le bas du village, de l'extension des entreprises VIETTI et ROSSIGNOL, de l'ouverture de la société de brocante « G2TOU » sur 300 m2 route de Roanne, de l'ouverture du bureau de maîtrise d'œuvre PAMTEOS rue d'Urfé, de l'atelier d'artistes « ARC EN CIEL » au bourg, de l'installation d'une activité « Reiki » au Monteillard, de l'installation d'une activité réservée à la détente route de Juré sans oublier les travaux en cours de création d'une pizzeria au quartier du château route de Roanne.

Nous souhaitons également la bienvenue à la nouvelle direction de l'EHPAD désormais assurée par Messieurs MACKOWIAK et GIRAUDET, responsables par ailleurs du centre hospitalier du Forez, et à Mesdames MAINE et VOURIOT, respectivement cadre de santé et secrétaire.

Nous avons également le plaisir d'accueillir Aurélie VERCHERY et Nicolas BRIAND, enseignants à l'école « Sacré Cœur ».

Côté mairie nous souhaitons plein de bonnes choses à Pierrick GAUMOND dans ses nouvelles fonctions à la communauté de communes du Val d'Aix Isable et une pleine réussite à Sylvie PEREY qui rejoint la mairie de Sainte Colombe-sur-Gand, ainsi qu'une belle retraite à Marie-Christine PONCET.

Nous sommes heureux d'intégrer Stéphane MARJOLET au sein de l'unité technique et Justine LACOUR au secrétariat de mairie.

Il me faut bien sûr absolument remercier celles et ceux qui, au quotidien, œuvrent pour les autres dans cette période si délicate et qui sont parvenus, entre autres belles actions, à ouvrir un centre de vaccination. C'est remarquable. Je veux bien sûr évoquer là nos professionnels de santé.

J'ai aussi une pensée pour les personnels de l'ADMR, les personnels de l'EHPAD tout comme les résidents et leurs proches, une pensée pour toutes celles et ceux qui apportent leur contribution de quelque manière que ce soit.

Il me reste enfin à remercier nos partenaires que sont l'Etat, la Région, le Département, l'ARS, la CCPU, la DRAC, etc. Tant d'institutions qui nous assurent de leur confiance en apportant leur soutien à nos réalisations et à nos projets.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une excellente année 2022.

Le maire
Pascal PONCET

C'est avec une immense tristesse que nous apprenons, au moment où nous lançons l'édition du présent document, le décès de Daniel CHALOT qui fut un conseiller municipal, puis un adjoint très impliqué à la mairie de Saint Just-en-Chevalet.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille et l'assurons de tout notre soutien.